

Les Etablissements publics pour l'intégration ouvrent une cinquième unité pour les jeunes

Remettre les jeunes sur les bons rails



Delphine lors d'un exercice d'évaluation. KEYSTONE



David (à droite) discute avec John, son maître d'atelier, de son dernier exercice. KEYSTONE

SYLVIE TAMBORINI

Réinsertion ► Les Etablissements publics pour l'intégration (EPI), à Genève, augmentent l'offre de prise en charge des jeunes en quête d'un avenir professionnel. Delphine, 17 ans, compte bien saisir cette « dernière chance ».

« Je n'ai pas fini le Cycle d'orientation », explique la Genevoise. En dépression, elle a dû fréquenter un centre thérapeutique de jour. « Depuis ça va mieux. Mais sans diplôme, c'est difficile. » Passionnée d'animaux, elle vise un certificat fédéral de capacité (CFC) de gardienne d'animaux.

Delphine a été placée aux EPI par l'assurance-invalidité (AI)

pour un bilan de compétences afin de déterminer une orientation professionnelle. Depuis la mi-juin, elle fréquente les ateliers du 111 rue de Lyon avec une quinzaine d'autres jeunes, principalement des garçons. Ce mercredi matin, elle est concentrée sur une mosaïque de petites perles.

Phase difficile

Bien loin de son objectif professionnel, cet exercice permet toutefois de tester sa coordination, sa précision ou encore sa résistance. Les divers ateliers proposés, dont la création d'une lampe de chevet en bois ou de dominos, permettent d'évaluer les aptitudes physiques, d'apprentissage et d'intégration sociale des jeunes. Ces aptitudes

seront déterminantes pour leur orientation.

Au final, 60% d'entre eux pourront intégrer le circuit économique classique, 20% des ateliers encadrés, alors que 10 à 20% ne pourront pas travailler pour des raisons médicales, relève Véronique Thiaudière, cheffe du secteur jeunes.

« Cette fois, il y a tout pour que je réussisse » David

« Plus que les limitations, ce sont les capacités qui nous intéressent », souligne Christophe Girardet, maître de réadaptation professionnelle. Au terme

de l'évaluation qui est basée sur une méthode systémique, il y a souvent une phase difficile où le jeune doit faire le deuil de son projet professionnel idéalisé, relève M. Girardet.

Un cadre bienveillant

Parmi les jeunes de 15 à 28 ans pris en charge aux EPI, un tiers doivent faire face à un problème physique, un tiers ont des difficultés d'apprentissage et un tiers souffrent de problèmes psychiques. Les pathologies complexes multifactorielles sont de plus en plus fréquentes, relève Rolf Gobet, directeur des services socio-professionnels des EPI.

Fabian, 19 ans, rêve de devenir assistant socio-éducatif pour s'occuper d'enfants. Après

de nombreuses péripéties et de longues périodes de déscolarisation, le jeune homme, qui a aussi connu des problèmes avec d'autres élèves, a été envoyé par l'AI aux EPI.

A 17 ans, David aimerait suivre la même formation. L'adolescent a terminé sa scolarité obligatoire, mais a galéré depuis pour trouver un apprentissage. Il apprécie le cadre bienveillant des ateliers des EPI. « Cette fois, il y a tout pour que je réussisse », se réjouit-il.

« Sur mesure »

Les EPI, qui ouvrent en septembre une cinquième unité pour les jeunes, en accueillent 75 pour l'heure, dont deux Fribourgeois et un Vaudois. Ils étaient 65 en 2017 et seront 80

en 2019. « Le secteur jeunes des EPI répond aux besoins de l'AI », précise Véronique Thiaudière.

Les EPI proposent un dispositif « sur mesure et tout en un », souligne Alain Kolly, leur directeur général. Avec 19 collaborateurs, les jeunes sont pris en charge du bilan de compétences jusqu'à la fin du processus. Une quarantaine de métiers sont proposés dans les ateliers de production et les EPI travaillent également avec un solide réseau d'entreprises partenaires.

L'AI est prête à financer ce cursus encadré qui dure au minimum deux ans, mais qui peut aller au-delà. En effet, former un jeune pendant plusieurs années revient moins cher que de lui verser une rente à vie, selon Véronique Thiaudière. **ATS**